N° 36.

9.

DE LA TRANSMISSION DES VIBRATIONS DANS L'AIR.

LES BULBES DES POILS ET FOLLICULES SÉBACÉS DE LA PEAU FORMENT-ILS DES ORGANES DISTINCTS ?

QU'APPELLE-T-ON COLLET D'UN SAC HERNIAIRE ? N'Y A-T-IL PAS DES SACS A PLUSIEURS COLLETS ?

FAIRE CONNAITRE LES SYMPTOMES, LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT DE L'ÉRYTHÈME NOUEUX.

THÈSE

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

DEVANT

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

Le 2 Mai 1838;

PAR

JEAN-FRANÇOIS **GISCLARD** DE St-JUÉRY
(Tarn);

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

MONTPELLIER,
IMPRIMERIE DE Me Ve AVIGNON, RUE ARC-D'ARÈNES, 1.

1838.

AUX MANES

D'UNE MÈRE ET D'UNE SOEUR TENDREMENT CHÉRIES.

Regrets éternels ! !

AUX MANES

D'UN FRÈRE CHÉRI

Que la mort arracha à mes embrassements, alors qu'il commençait seulement à connaître les bienfaits de la vie.

Ô MON FRÈRE !

Daigne recevoir ce faible hommage que je paye à ta mémoire; sois mon guide et mon modèle dans cette carrière de la Médecine, où je vais m'engager, et qui te promettait naguère un si bel avenir.

A MON PÈRE.

Les soins assidus que vous avez pris de mon éducation, et les sacrifices que vous n'avez cessé de faire pour mon bonheur, vous donnent un droit de plus à ma tendresse filiale : puisse-t-elle, réunie aux ressources d'un art que je dois à vos inépuisables bontés, servir à prolonger vos jours.

A MON FRÈRE ET A MA SŒUR.

Amitié inaltérable.

A TOUS MES PARENS ET AMIS.

GISCLARD.

PREMIÈRE QUESTION.

SCIENCES ACCESSOIRES.

De la transmission des vibrations dans l'air.

Les molécules des corps élastiques, lorsqu'elles sont tirées momentanément de leur position naturelle, y reviennent par une suite d'oscillations isochrones auxquelles l'on a donné le nom de vibrations. Lorsque les corps plongés dans l'atmosphère qui nous environne entrent en vibration par l'action d'une force quelconque, leurs mouvements se communiquent à l'air qui est aussi un corps compressible et élastique, et y produisent des condensations et des dilatations alternatives, qui sont excitées d'abord dans les couches de ce fluide les plus voisines des corps mis en mouvement; mais qui de là se propagent au loin dans toute la masse de l'air, de même que les ondes, formées sur une eau tranquille par une pierre que l'on y jette, se propagent circulairement au tour du centre d'ébranlement. Lorsque ces dilatations et contractions se succèdent avec assez de rapidité, elles produisent sur l'organe de l'ouïe la sensation du son.

La plupart des corps sonores accomplissent des vibrations ou des oscillations sensibles pendant tout le temps qu'ils rendent des sons, mais ce phénomène est surtout très frappant dans les cordes de violon, de harpe, de guitare et de tous les instruments de cette espèce. Les oscillations, il est vrai, sont trop rapides pour que l'esprit puisse les compter, mais l'œil les aperçoit, il saisit la limite des excursions de la corde, et il croit la voir en même temps dans toutes les positions intermédiaires, à peu près comme il voit un cercle de feu, lorsqu'un charbon enflammé est tourné en rond avec une vitesse suffisante. Dans les timbres, les

cloches, etc., ces vibrations sont moins apparentes, mais elles n'en existent pas moins, et il suffit de poser le doigt légèrement sur un corps sonore quelconque pour ressentir dans toutes les parties de ce corps un frémissement plus ou moins appréciable qui accompagne toujours sa vibration.

Le mouvement qu'un corps en vibration excite dans le fluide au milieu duquel il se trouve plongé, a reçu des physiciens le nom de ondulation; et l'onde sonore ou vibrante dans l'air est constituée par la couche de fluide élastique mise en mouvement par une oscillation d'un corps vibrant. L'étendue de l'onde est en raison directe de l'élasticité du milieu dans lequel est situé le corps en vibration, et elle sera ordinairement plus grande dans l'air que l'oscillation qui lui aura donné naissance.

Cela posé, supposons un corps en vibration dans l'air, une certaine couche de ce fluide est instantanément déplacée et comprimée par la première oscillation; elle entre en vibration, déplace et met en vibration une seconde couche d'air, qui à son tour donne l'impulsion qu'elle a reçue à une troisième, la troisième à une quatrième, et ainsi de suite: c'est ainsi que l'onde, qui a reçu la première impulsion, se transmet jusqu'à la fin avec sa longueur et tous ses caractères, moins l'intensité qui va en décroissant insensiblement, jusqu'à ce qu'elle finit par s'éteindre, en perdant à chaque couche nouvelle une partie de l'impulsion qui lui avait été communiquée par le corps sonore. Mais, si la cause qui a mis primitivement le corps sonore en vibration persiste, une deuxième onde suit la première immédiatement après, puis une troisième suit la seconde, etc., et il s'établit un courant de plusieurs ondes les unes à la suite des autres; courant auquel on a donné le nom d'onde condensée ou condensante.

Ces considérations nous laissent entrevoir dès à présent les principes sur lesquels repose le phénomène de l'audition; car, si à quelque distance du centre d'ébranlement, nous supposons l'existence d'une membrane très délicate et très élastique, il est évident qu'elle devra recevoir dans leur ordre toutes les impulsions qui seront successivement imprimées aux molécules d'air, puisque toutes les couches d'air qui séparent le corps sonore de la membrane supposée seront successivement ébranlées

les unes après les autres. Or, c'est précisément là ce qui arrive à la membrane du tympan, qui termine le conduit dont le pavillon de l'oreille est l'épanouissement. On conçoit donc que cette membrane, dont la mobilité égale celle de l'air, puisse recevoir et compter en quelque sorte toutes les modifications des différentes tranches de l'onde sonore. Mais, pour se faire une idée exacte du phénomène de l'audition, il faut bien se garder de croire que la vitesse de l'onde sonore dans l'air dépend du degré d'impulsion vibratoire qu'elle a reçu ; toutes les vibrations et par conséquent tous les sons, quelle que soit leur intensité ou leur faiblesse, se propagent dans l'air avec la même vitesse, et lorsque plusieurs observateurs écoutent un concert à diverses distances, ils entendent tous la même mesure et la même harmonie. Ainsi donc, en se propageant au loin, tous les sons se succèdent dans le même ordre et aux mêmes intervalles, ce qui suppose nécessairement qu'ils marchent avec la même vitesse ; car, si les sons graves, par exemple, prenaient l'avance sur les sons aigus, la mesure serait bientôt rompue, et ce qui serait une harmonie à une distance rapprochée, serait, à quelques pas de là, une insupportable cacophonie.

Jusqu'à présent, j'ai décrit l'onde sonore ou vibrante se propageant sans obstacle dans une atmosphère uniforme, dont toutes les couches présentent une densité égale, mais il n'en est pas toujours ainsi. Souvent les ondes passent d'un milieu dans un autre, et éprouvent une réflexion partielle; souvent elles rencontrent un obstacle fixe, et elles éprouvent alors une réflexion totale. Que la réflexion soit partielle ou totale, elle s'accomplit toujours dans une direction telle que l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence. Ces lois générales ne pouvant être démontrées que par les principes de la mécanique, il me suffira de constater le phénomène. C'est sur ce principe général que repose l'explication des échos. Quand un écho renvoie le son au point de départ, les ondes sonores vont donc tomber perpendiculairement sur la surface réfléchissante, qui doit être en conséquence un plan ou surface sphérique dont le centre est le point de départ lui-même. Dans ces circonstances, un écho peut répéter un nombre de syllabes plus ou moins grand, suivant des conditions faciles à déterminer. On sait, par exem-

ple, qu'en articulant très vite, on peut prononcer assez nettement huit syllabes en deux secondes ; or le son parcourt deux fois trois cent quarante mètres en deux secondes, par conséquent, si un écho se trouve à 340 mètres seulement, il renverra successivement dans leur ordre toutes les syllabes, de sorte que la première reviendra à l'observateur après la deuxième seconde, c'est-à-dire, à l'instant où la dernière sera prononcée. A cette distance un écho pourra donc prononcer 7 ou 8 syllabes, on en cite qui répètent jusqu'à 14 ou 15 syllabes.

Il n'est nullement nécessaire que la surface réfléchissante soit dure et polie ; car on observe souvent à la mer que les nuages forment écho, et surtout que les voiles d'un bâtiment éloigné, lorsqu'elles sont bien tendues, forment des échos assez parfaits.

Les ondes sonores doivent aussi être réfléchies dans un atmosphère sans nuage, quand le soleil dans toute sa force répend une vive chaleur à la surface de la terre ; car les divers points d'une plaine ou d'une coline ne peuvent être également échauffés ; l'évaporation, les ombres et d'autres causes s'y opposent. Cette inégalité de température détermine une foule de courants chauds ascendants et de courants froids descendants, dont la densité n'est pas la même. Ainsi l'onde sonore se réfléchit en partie à chaque passage d'un courant dans l'autre, et, si le son réfléchi n'est pas assez fort pour former l'écho, il atténue cependant le son direct d'une manière sensible. C'est sans doute par cette raison, comme le fait remarquer M. de Homboldt, que le son se propage toujours à de plus grandes distances la nuit que le jour, même au milieu des forêts, où les animaux calmes et silencieux pendant le jour, troublent et agitent l'atmosphère de mille bruits confus pendant la nuit.

L'explication des échos multiples, c'est-à-dire, qui répètent plusieurs fois la même syllabe, repose encore sur le même principe ; car un son réfléchi, ayant la propriété de se réfléchir de nouveau, il est évident que deux surfaces réfléchissantes pourront se renvoyer le son comme deux miroirs opposés se renvoient la lumière. Aussi, c'est entre des tours ou des murs parallèles et éloignés que les échos multiples se font entendre.

Lorsqu'on produit un son très intense et soutenu dans une galerie,

ou seulement dans une chambre ordinaire, on observe que le même son n'a pas la même intensité dans toute l'étendue de l'enceinte. Dans certains points, il est fort; dans d'autres, il est faible. Ces derniers points sont comme des nœuds de vibration, où l'air n'éprouve que de très petits déplacements. La cause qui détermine la formation de ces nœuds est, sans aucun doute, la rencontre des ondes directes et des ondes réfléchies, mais jusqu'à présent, il n'y a pas d'observations assez nombreuses et assez exactes pour qu'on puisse essayer d'en présenter une théorie.

DEUXIÈME QUESTION.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Les bulbes des poils et follicules sébacés de la peau forment-ils des organes distincts ?

Une vérité anatomique paraît de prime abord facile à constater, dans ces temps où les travaux sur l'organisation physique de l'homme ont atteint un tel degré de perfection, qu'on pourrait dire, presque sans crainte de se tromper, qu'il n'est pas une fibre animale sur laquelle le scapel de l'anatomiste ne se soit long-temps exercé et qui, par conséquent, n'ait été déjà plus d'une fois le sujet d'une description exacte : mais, si le fait est on ne peut pas plus vrai pour la nature et les rapports des organes, qui présentent à l'œil de l'observateur une surface assez étendue, il n'en est pas tout à fait de même, lorsque le volume d'un organe diminuant beaucoup, son organisation échappe à l'action directe de nos sens, et qu'on est obligé pour l'étudier d'avoir recours à des moyens artificiels. C'est alors que les bonnes descriptions manquent, que les opinions divergent et que souvent l'hypothèse prend la place de l'observation réelle. Eh bien ! c'est précisément ce qui est arrivé pour la question qui m'est proposée, et les anatomistes, même de notre époque, émettent sur ce point des opinions tout à fait contradictoires.

Les anciens ont généralement considéré les follicules sébacés et les bulbes des poils comme distincts des organes au milieu desquels ils sont plongés, et les ont généralement désignés sous le nom de glandes cutanées. Cependant dans des temps même assez éloignés de nous, quelques anatomistes ont eu des idées assez exactes sur l'organistion des

follicules sébacés, et un médecin de l'école de Montpellier, Chirac, en donne vers la fin du seizième siècle une description assez conforme aux idées du plus grand nombre des anatomistes modernes. Malpighi, dans des temps plus rapprochés de nous, a fort ingénieusement comparé les follicules des poils aux vases dans lesquels les jardiniers plantent des végétaux.

L'illustre Bichat semble n'avoir eu que des idées fort inexactes sur l'organisation des follicules sébacés; il n'admet leur existence qu'au pourtour de l'oreille et des ailes du nez; il les a, dit-il, vainement cherchés dans toutes les autres parties du corps. Il a ignoré complétement l'existence des bulbes des poils ou follicules analogues aux sébacés dans lesquels la racine de cet organe se trouve implantée.

De nos jours, le professeur Cruveilhier pense que les follicules sébacés appartiennent au système granuleux ou glanduleux: « La structure de ces organes, dit-il, (Anatomie descriptive, tome 3, page 411) me paraît surtout évidente dans les follicules du creux de l'aisselle, dont l'organisation me paraît plus complèxe que celle des autres follicules cutanés; et c'est par une pure conception de l'esprit, ajoute-t-il, qu'on a pu considérer les follicules sébacés comme formés par la peau amincie et réfléchie. » Les follicules sont donc, d'après le professeur de Paris, des organes distincts de la peau et des tissus environnants; ce sont des glandes.

Mais ici nous avons des autorités du plus grand mérite à opposer aux idées du professeur Cruveilhier : Béclard et Blandin soutiennent une opinion contraire, et donnent comme évidente l'organisation membraneuse des follicules sébacés et des bulbes des poils, qui, d'après ces derniers, sont tout bonnement formés par une petite partie de la peau enfoncée, déprimée et réfléchie sur elle-même. Mais écoutons Béclard lui-même dans son anatomie générale (tome 1, page 250.) « Les follicules cutanés ou sébacés consistent en une petite ampoule formée par la peau amincie et réfléchie sur elle-même, garnie d'un grand nombre de ramuscules vasculaires. » Plus loin (page 281), le même auteur continue ainsi : « le bulbe ou follicule des poils est situé dans l'épaisseur du derme et au-dessous de lui; il a une forme ovoïde; par une de ses extrémités, qui

pénètre obliquement à travers la peau, il communique à la surface de cette membrane, et par l'autre, qui est profonde et garnie de quelques filaments implantés comme des racines, il est plongé dans le tissu cellulaire sous-cutané; il est formé à l'extérieur d'une membrane capsulaire ferme, coriâce, blanche, qui se continue par l'extrémité superficielle avec le derme; en dedans de cette membrane en est une autre plus mince, molle, rougeâtre, ou diversement colorée, et qui semble être la continuation du corps muqueux. La cavité de ce follicule membraneux est en grande partie remplie d'un bourgeon ou papille conique adhérent par sa bâse au fond de sa cavité, et libre par son sommet, qui s'élève vers l'orifice de ce follicule. C'est au-dessus de ce petit cône que vient s'emboîter la bâse du poil. »

Les idées de Blandin sont tout à fait analogues sur ce point à celles de Béclard : le savant anatomiste s'exprime ainsi dans ses notes sur l'anatomie générale de Bichat (tome 4, page 376). « Les follicules cutanés, dit-il, autrefois peu connus et mal analysés dans leur structure, ont été appelés glandes cutanées; mais, en réalité, ils sont constitués par une simple dépression, au niveau de laquelle la membrane tégumentaire devient plus vasculaire et plus mince, mais sans cesser de conserver une composition très analogue à celle qu'elle présente partout ailleurs.

D'après Béclard et Blandin, les follicules sébacés et les bulbes des poils ne forment donc pas des organes distincts de la peau, puisque cette membrane seule fait tous les faits de leur organisation. De plus, tous les auteurs que j'ai été à même de consulter, ou ne s'expliquent pas sur la nature des follicules, ou admettent des idées tout à fait analogues à celles de ces deux anatomistes. D'un autre côté, si, voulant retirer quelques lumières de l'anatomie pathologique, on se tourne vers les maladies auxquelles les follicules sont sujets, telles les taupes et les tannes, on verra que ces organes, par l'accumulation à leur intérieur de l'humeur qu'ils sont appelés à sécréter, sont susceptibles d'acquérir un développement quelquefois très considérable. Eh bien ! si alors on examine la tumeur avec attention, on ne tarde pas à se convaincre que ses parois ont été primitivement membraneuses, et ne présentent rien qui ait l'aspect d'un tissu glanduleux : c'est ce dont on a

pu se convaincre, il y a deux ans à St-Éloi, dans le service de M. Serre, chez une jeune fille de dix-neuf ans, qui portait, sur tout le chapiteau du nez, une hypertrophie des follicules de cette partie, et qui fut traitée avec succès par l'excision et le cautère actuel. Me rengeant du côté où je crois apercevoir la vérité, je dirai, avec Béclard et Blandin, que les follicules sébacés et les bulbes des poils ne forment pas des organes distincts de la membrane tégumentaire.

TROISIÈME QUESTION.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Qu'appelle-t-on collet du sac herniaire? N'y a-t-il pas des sacs à plusieurs collets?

Lorsqu'un viscère se déplace, ordinairement il pousse au devant de lui la portion de membrane séreuse qui passe en dedans de l'ouverture qui lui livre passage, et s'enforme une enveloppe immédiate qu'on a appelé sac herniaire, à laquelle s'appliquent, comme autant d'enveloppes successives, tous les tissus placés au dehors de l'ouverture herniaire, et dont le nombre et la nature peuvent varier dans les diverses régions de la périphérie d'une cavité. Le sac herniaire n'a pas de forme déterminée, car il peut varier suivant un grand nombre de circonstances, il offre toujours la forme des viscères qu'il contient dans sa cavité. Cependant, on peut dire qu'ordinairement il a une forme pyramidale ou piriforme, qu'il a un orifice situé du côté de la cavité où étaient contenus les viscères herniés, orifice plus ou moins étroit, comme l'ouverture qui lui donne passage; il présente dans l'épaisseur de la paroi un trajet rétréci, allongé, qu'on nomme col du sac, et au-delà une partie renflée, évasée, dont le point le plus éloigné est le fond du sac. Cette disposition générale du sac est parfaitement appréciable dans une hernie scrotale, par exemple. Mais il peut se présenter des cas assez nombreux où les différentes parties du sac herniaire ne peuvent pas être distinguées avec facilité, comme dans certaines hernies congéniales. Au reste, le sac herniaire a deux surfaces, l'une lisse, polie, lubrifiée par de la sérosité, et en contact avec les viscères déplacés; l'autre,

externe, a des rapports variables suivant l'espèce à laquelle elle appartient; est enveloppée par du tissu cellulaire qui présente aussi beaucoup de variétés. Ce tissu est lâche et extensible dans les hernies récentes; dans les hernies anciennes, au contraire, qui n'ont pas été réduites, il devient serré et constitue une adhérence intime avec les parties environnantes : de là l'irréductibilité du sac, alors même que les viscères sont réductibles.

Mais de toutes les parties du sac, aucune n'est plus exposée à ressentir les effets de l'irritation que son collet, comprimé en dehors par les contours de l'ouverture herniaire, et contenant à son intérieur des parties de viscères qui se trouvant resserrées, font continuellement efforts pour le dilater, et ayant dans certaines hernies à supporter un poids considérable, il se trouve naturellement le centre des tiraillements, de quelque côté qu'ils viennent; aussi est-il souvent la première partie qui s'enflamme: alors son tissu se condense, perd son extensibilité, et acquiert une rigidité remarquable; et tandis que lui-même joue quelquefois dans l'ouverture aponévrotique dilatée, les viscères qu'il contient à l'intérieur éprouvent une gêne considérable; et il arrive un moment où ceux-ci ne peuvent plus pénétrer dans le sac herniaire librement, et la maladie tendant continuellement à s'accroître, ils abaissent en masse la hernie et son enveloppe séreuse; alors de nouvelles portions de viscères sortent de leur cavité naturelle, et deviennent, au niveau de l'ouverture herniaire, le siége des mêmes phénomènes que celles qui les ont précédées : le collet s'enflamme de nouveau, s'épaissit comme le précédent, et c'est ainsi qu'un même sac présente plusieurs collets, ou un long collet séparé successivement par des élargissements successifs. On ne rencontre guère plusieurs collets que dans la hernie inguinale.

Voilà le mécanisme au moyen duquel se forme le sac herniaire à plusieurs collets, qu'il est si important et quelquefois si difficile de diagnostiquer dans la pratique de la chirurgie.

QUATRIÈME QUESTION.

SCIENCES MÉDICALES.

Faire connaître les symptômes, le diagnostic et le traitement de l'érythême noueux.

Quelques mots sur l'érythême en général.

On entend généralement par érythême, un exanthême non contagieux, caractérisé par une éruption de taches rouges, légères, superficielles, plus ou moins régulièrement circonscrites, de forme et d'étendue variables, disparaissant momentanément sous la pression du doigt, et développée le plus ordinairement sans symptômes généraux.

Depuis les temps les plus reculés, le mot érythême a été toujours employé à peu près dans le même sens. Hippocrate employait indifféremment les mots ερυθημα et ερευθος pour signifier rougeur; c'est l'érysipèle de Sauvages, et la dartre érythémoïde d'Alibert. Roche et Sanson, et tous les partisans de l'école physiologique, ont réuni toutes les inflammations superficielles de la peau sous le nom de cutite, et n'ont vu dans ces affections variées que des degrés différents de la même maladie.

Rayer et Biett, tout en faisant signifier rougeur au mot érythême, ont reconnu que le phénomène de la rougeur était commun à des maladies cutanées de nature différente, ont distingué l'érythême de l'érysipèle, et ont décrit les symptômes différentiels de ces deux maladies. « L'érysipèle, dit le premier de ces deux médecins, diffère par plusieurs points bien distincts de l'érythême, que plusieurs auteurs ont considéré comme un degré de la même maladie. On ne pourrait guère le confondre qu'avec l'érythême simple à taches un peu étendues, mais celui-ci

a pour caractère reconnaissable la rougeur, qui est toujours superficielle, l'absence de la tuméfaction, l'absence de la douleur, qui est constante, brûlante et âcre dans l'érysipèle, la marche bénigne de la maladie, et sa terminaison le plus souvent prompte et toujours heureuse.

L'érythême peut se développer sur toutes les parties du corps; cependant il attaque de préférence certaines régions, le visage, la poitrine et les membres, mais il a pour ainsi dire des siéges spéciaux, suivant qu'il se présente sous telle ou telle forme. C'est ordinairement une affection aiguë dont la marche est très souvent rapide; il peut persister plus long-temps, lorsqu'il est symptomatique.

On a dans ces derniers temps décrit plusieurs variétés plus ou moins importantes de l'érythême, parmi lesquels se trouve l'érythême noueux.

ÉRYTHÈME NOUEUX.

L'érythême noueux est une variété de l'érythême, connue seulement depuis quelques années, et qu'on trouve décrite pour la première fois, dans les ouvrages de William, sous le nom d'*erythema nodosum*.

L'érythême noueux est le plus souvent précédé, pendant quelques jours, de malaise, et d'un peu d'abattement. Au début, il est souvent accompagné d'un mouvement fébrile peu intense; quelquefois, il se manifeste d'une manière chronique, vers la fin d'une autre maladie. Rayer l'a vu souvent survenir dans la convalescence des affections bilieuses. On observe l'érythême surtout chez les enfants et chez tous les individus lymphatiques, à chaire molles, qui par leur tempérament se rapprochent de la constitution de l'enfance. Les femmes en sont souvent attaquées, mais alors il coïncide fréquemment avec l'absence ou la diminution des évacuations menstruelles : cette maladie s'observe aussi chez le vieillard, mais rarement.

L'érythême noueux peut se développer sur toutes les parties du corps, mais il occupe plus particulièrement les membres où il se manifeste au voisinage des articulations. On l'observe aussi à la partie antérieure des jambes.

Lorsque l'éruption paraît, on voit sur la peau des taches ovales,

élevées vers le centre, et dont l'étendue varie depuis quelques lignes à un pouce de diamètre. Si alors on passe la main sur ces taches, on sent manifestement qu'elles sont élevées au-dessus du niveau de la peau où elles forment de véritables nodosités : bientôt la saillie augmente, et, au bout de deux ou trois jours, ce ne sont plus seulement des taches, mais de petites tumeurs d'un caractère particulier, régulièrement circonscrites, elles semblent comme enchassées dans l'épaisseur de la peau et du tissu cellulaire, et on dirait qu'on va les saisir entre les doigts légèrement enfoncés à leur circonférence. Leur volume peu considérable est ordinairement celui d'un petit œuf. Rouges au début, elles ne tardent pas à prendre une teinte grisâtre, plus prononcée à leur circonférence, qui limite exactement leur nodosité. Cette teinte ne disparaît pas complétement sous la pression du doigt, qui même quelquefois est très douloureuse.

Bientôt leur volume diminue, et alors s'observe un phénomène particulier, qui existe quelquefois peu de temps après leur début. En promenant légèrement les doigts sur la surface de la tumeur, le plus souvent on aperçoit la sensation d'une fluctuation douteuse, et cependant, il n'y a jamais de pus : la tumeur se ramollit, ou au moins la peau devient moins tendue, moins rénitente, et dans l'espace de dix à douze jours, la résolution est complète.

L'érythême noueux pourrait être confondu, de prime abord, avec l'érysipèle phlegmoneux, surtout dans les premiers temps; mais, si on fait bien attention à la description que j'ai donnée des symptômes caractéristiques de cette maladie, on verra que ces deux affections ne peuvent être confondues. En effet, l'examen de la tumeur, sa forme, la facilité avec laquelle on la circonscrit, sa terminaison constante par résolution, sa marche, la bénignité de ses symptômes généraux établissent d'après Rayer, la ligne de démarcation la mieux tranchée.

On pourrait encore prendre la couleur de l'érythême noueux, marchant vers la solution, pour des taches syphilitiques, et l'erreur serait encore aidée par le gonflement qui l'accompagne, et qui donne à chaque plaque une ressemblance frappante avec les tumeurs gommeuses; mais la différence de la durée, de la teinte qui est cuivrée ou grisâtre, de l'injection de la peau, qui ne disparaît pas du tout sous la pression du doigt, ne

sauraient laisser long-temps confondre les taches vénériennes avec celle de l'érythême.

C'est encore une teinte particulière de l'érythême, en voie de guérison, qui a pu quelquefois en imposer pour une complication d'ecchymose, avec l'inflammation de la peau.

L'érythême noueux n'est jamais une maladie grave. Susceptible de guérir en peu de jours par les seules forces de la nature, quelques boissons rafraîchissantes, quelques bains pour diminuer l'irritation de la peau, forment, dans la plupart des cas, la majeure partie des moyens thérapeutiques.

Cependant, lorsque l'érythême existe chez un individu pléthorique, ou lorsqu'il coïncide avec une aménorrhée ou une dysménorrhée, on emploie avec beaucoup d'avantage les évacuations sanguines soit générales soit locales; mais, d'après Rayer, les évacuations sanguines générales doivent avoir la préférence. Le même auteur conseille aussi, dans quelques cas, les doux laxatifs, dont il a retiré des avantages réels, lorsqu'il existait de la difficulté pour aller à la selle.

Velpeau, qui a eu l'occasion de traiter par la saignée plusieurs érythêmes noueux, a été frappé de trouver constamment le sang sous forme d'une bouillie noire, bigarée de jaune et de blanc. Mais on n'a tiré aucune conséquence de ces faits, encore trop peu observés.

FIN.

FACULTE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

DOYEN, Monsieur CAIZERGUES.

Chaires.	*Professeurs :* MM.
Clinique médicale	CAIZERGUES, DOYEN. BROUSSONNET.
Physiologie	LORDAT, *Exam.*
Botanique	DELILE.
Clinique chirurgicale	LALLEMAND.
Chimie	DUPORTAL, *Président.*
Anatomie	DUBRUEIL
Pathologie chirurgicale	DUGÈS, *Suppl.*
Accouchemens et Clinique respective	DELMAS.
Thérapeutique et Matière médicale	GOLFIN.
Hygiène	RIBES.
Pathologie médicale	RECH.
Clinique chirurgicale	SERRE.
Chimie générale et Toxicologie	BÉRARD.
Médecine légale	RENÉ.
Pathologie et Thérapeutique générales	D'AMADOR.

Professeur honoraire, M. DE CANDOLLE.

Agrégés en exercice.

VIGUIER.	FAGES, *Suppl.*
KÜHNHOLTZ.	BATIGNE.
BERTIN, *Exam.*	POURCHÉ.
BROUSSONNET.	BERTRAND.
TOUCHY.	POUZIN.
DELMAS.	SAISSET.
VAILHÉ.	ESTOR, *Exam.*
BOURQUENOD	

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.